

Communiqué de presse

Les banques du Groupe BPCE se mobilisent pour faire bénéficier leurs clients du Prêt Participatif Relance (PPR) dans tous les territoires

Paris, le 28 mai 2021

Les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne, Banque Palatine et Natixis s'engagent à accompagner la relance des entreprises. Le nouveau dispositif du Prêt Participatif Relance (PPR) est un outil original de relance permettant aux clients PME et ETI de renforcer leur bilan et de bénéficier de capacités d'investissement nécessaires à leur développement et à leur stratégie de transformation et de croissance.

Le Prêt Participatif Relance (PPR) est destiné aux PME et ETI qui disposent de réelles perspectives de développement, mais dont la structure financière a été affaiblie par la crise sanitaire. Il a vocation à relancer leur développement et à éviter de différer les investissements essentiels à leur compétitivité.

Ce dispositif de soutien représente une alternative pour les entreprises n'ayant pas accès aux instruments de marché et ne souhaitant pas de modification de gouvernance, et ce à un coût attractif pour les entreprises grâce notamment à la garantie d'Etat.

Le PPR est un financement long terme à taux fixe, dont la durée est fixée à 8 ans, avec un différé de remboursement de 4 ans. Le montant du prêt pourra atteindre 12,5% du chiffre d'affaires 2019 pour les petites et moyennes entreprises (PME), et 8,4% du chiffre d'affaires pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Pour y avoir accès, une entreprise devra justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros et jusqu'à 1,5 Md€.

Les banques du Groupe BPCE ont accompagné le lancement du PPR depuis le mois de mars. Et, face à l'intérêt grandissant, certains clients PME et ETI ont déjà pu mettre en place les démarches d'octroi du PPR auprès de leurs conseillers. Dès aujourd'hui, le PPR est disponible à la souscription (avec la possibilité de la finaliser via la signature électronique) auprès des 10 000 chargés d'affaires et conseillers entreprises et les fonds seront mis à la disposition des clients dans des délais réduits.

Le dispositif PPR offre la possibilité aux entreprises d'être bénéficiaires à la fois d'un PGE et d'un PPR, selon les modalités définies dans le décret. Les PPR seront proposés jusqu'au 30 juin 2022.

Christine Fabresse, directrice générale Banque de proximité et Assurances du Groupe BPCE a déclaré : « *Les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne, Banque Palatine et Natixis sont engagées depuis le début de cette crise sanitaire auprès de tous leurs clients. Avec le nouveau dispositif du Prêt Participatif Relance, proposé par l'État et co-construit avec l'ensemble des parties prenantes, les banques du Groupe BPCE sont mobilisées dans tous les territoires pour accompagner dès maintenant et durablement leurs clients entreprises dans la relance de leur investissement. Cette solution est majeure pour permettre aux PME et ETI de se développer, innover, se transformer et ainsi accroître leur compétitivité.* »

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective négative), Fitch (A+, perspective négative) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98



[groupebpce.com](https://www.groupebpce.com)

